

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse Charte 2021

Informations générales :

Opérateur	SFR	Arrdt	12 ^{ème}
Nom de site	CHARENTON	Numéro	7510052027
Adresse du site	103, rue de Charenton	Hauteur	R+5 (18.50m)
Bailleur de l'immeuble	Paris habitat	Destination	Habitations
Type d'installation	Nouveau site 2G/3G/4G/5G et partage de la fréquence de 2100Mhz (4G/5G)		
Complément d'info	6 antennes sur 3 azimuts ;		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui

Calendrier de suivi du dossier

Date d'enregistrement au Département Téléphonie Mobile (J)	08/06/2023
Date d'envoi de la fiche de synthèse à la Mairie d'arrondissement	13/06/2023
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+1 mois)	08/07/2023

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	L'opérateur prévoit d'installer une nouvelle antenne-relais sur le secteur pour permettre de disposer d'un réseau de qualité sur une zone jusqu'alors mal couverte et/ou permettre de continuer à téléphoner ou naviguer sur internet tout en évitant la saturation des réseaux, conformément à nos obligations réglementaires.		
Détail du projet	Ajout de 3 antennes pour la fréquence 3500 MHz (5G) et ajout de 3 antennes 2G/3G/4G (fréquences, 700MHz, 800MHz, 900MHz, 1800MHz, 2600MHz), avec partage de la fréquence 2100MHz en 4G/5G orientées vers les azimuts 80°, 260° et 350°.		
Distance des ouvrants	Fenêtres entre 3 et 8m	Vis-à-vis (25m)	R+5 (19m) 260°
Estimation	2G/3G/4G/5G (2100): 80° <4V/m - 260° <5V/m - 350° <5V/m 5G (3500): 80° <4V/m - 260° <5V/m - 350° <4V/m		
Hauteur (HMA) des antennes 5G	2G/3G/4G/5G : 20.91m pour les antennes à faisceaux fixes 5G: 21.92m pour les antennes à faisceaux orientables		

Incidence visuelle

Description des antennes et intégration paysagère	Ce projet consiste à déployer 3 antennes à faisceaux fixes pour la 3G/4G et 3 antennes à faisceaux orientables pour la 5G NR3500.
Zone technique	Les modules techniques, de taille réduite et de couleur gris seront placés en toiture, invisibles depuis la rue.

Date :

Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

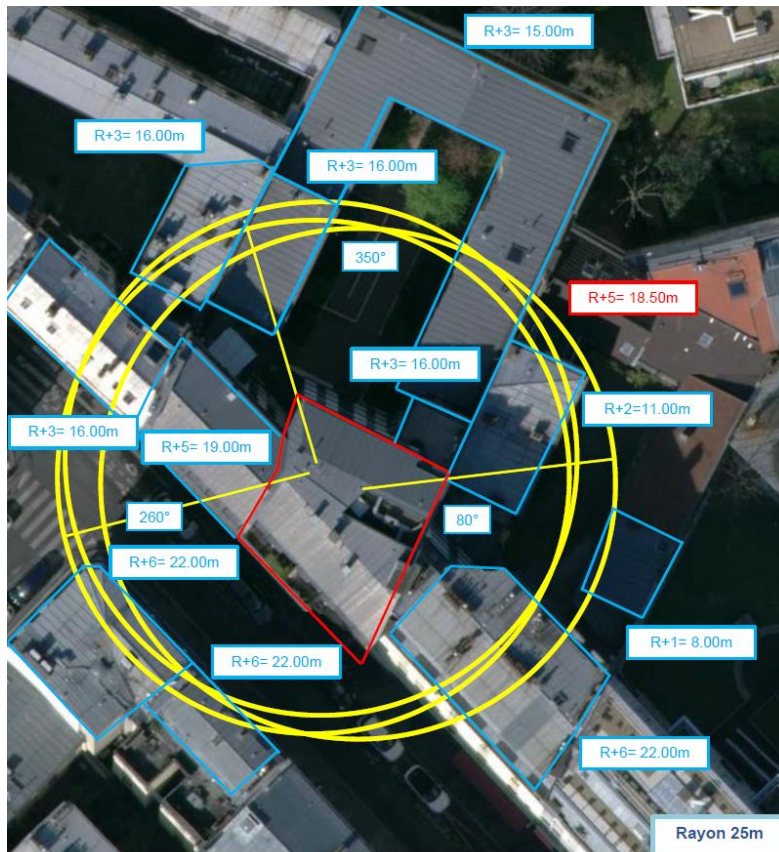
Avis Mairie d'arrondissement :	Favorable	<input type="checkbox"/>
	Défavorable	<input type="checkbox"/>
	Ne se prononce pas	<input type="checkbox"/>
		<input type="checkbox"/>

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



AUCUN ÉTABLISSEMENT PARTICULIER DANS LES 100M

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



Simulation et conformité au seuil de la Charte en 2G/3G/4G/5G (2100 MHz) - Faisceau fixe

❖ Exposition par antennes à faisceau fixe

Le niveau maximal d'exposition simulé à 1,5 m de hauteur est compris entre 1 et 2 V/m

Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceau fixe:

	Azimut 80°	Azimut 260°	Azimut 350°
Niveau Maximal	entre 3 et 4 V/m	entre 4 et 5 V/m	entre 4 et 5 V/m
Hauteur	19.5 m	15.5 m	15.5 m

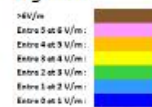
SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

iii. Azimut 260°: antennes fixes

Pour les antennes à faisceau fixe orientées dans l'azimut 260°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m . La hauteur correspondante est de 15.5 m .



Légende



Simulation et conformité au seuil de la Charte pour le 3500MHz (5G) - Faisceaux orientables

❖ Exposition par antennes à faisceaux orientables

Le niveau maximal d'exposition simulé à 1,5 m de hauteur est compris entre 1 et 2 V/m .

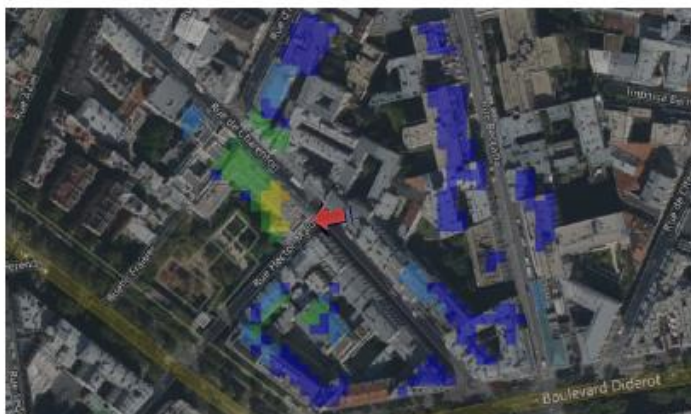
Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceaux orientables:

	Azimut 80°	Azimut 260°	Azimut 350°
Niveau Maximal	entre 3 et 4 V/m	entre 4 et 5 V/m	entre 3 et 4 V/m
Hauteur	21.5 m	20.5 m	18.5 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

iv. Azimut 260°: antennes à faisceau orientable

Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 260°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m . La hauteur correspondante est de 20.5 m .



Légende



Vue des Antennes Avant/Après

Après-projet (Photomontage)



Vue des Azimuts

80°



260°



350°

